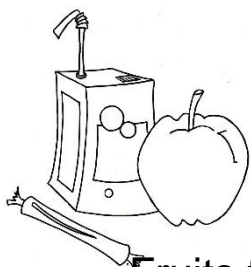


VOICI LA LISTE DES COLLATIONS PERMISES À L'ÉCOLE.



Les collations permises à l'école sont :



Les fruits

Fruits frais, fruits secs, fruits en compote, fruits en conserve.



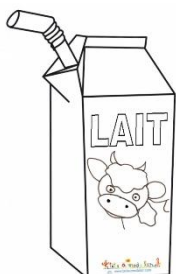
Les légumes

Légumes frais, jus de légumes.



Les produits laitiers

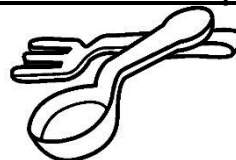
Yogourt (incluant ceux à boire ou en tube), le fromage, le lait (nature, lait de soja).



Autres collations acceptées

Hummus, légumineuses, tofu, craquelin (ex : minces aux légumes), pain pita.

Je vous rappelle que la collation doit être placée dans un sac ou un plat de plastique afin d'éviter de fâcheux dégâts dans le sac d'école. Il faut aussi fournir un **essuie-tout** et un **ustensile** si nécessaire car l'école ne fournira pas les ustensiles.



N.B. aucune collation contenant du chocolat, arachides et/ou noix ne sera acceptée.